

## EDITORIAL



Par **Alain L'Henoret**  
Secrétaire fédéral  
à la Trésorerie  
et à l'Organisation

### Démocratie moderne et statut de l'élu

Une démocratie moderne doit s'attacher à faciliter les formes d'échange, de dialogue et de rencontre, qui encouragent l'initiative ou qui permettent à ceux qui le souhaitent d'apporter leur contribution à l'élaboration collective de décisions d'intérêt commun. La démocratie locale étant le premier levier, il nous faut poursuivre l'effort qui, au travers des lois de décentralisation, a permis de commencer de rapprocher le pouvoir du citoyen.

Une première étape est d'établir un véritable statut de l'élu. Il faut considérer qu'un élu, de part la responsabilité qui lui incombe et le travail qu'il a en charge, doit avoir les moyens de se consacrer à sa fonction. Les indemnités doivent donc être suffisantes pour pouvoir lui permettre d'exercer sa fonction sans perte de salaire ou lui permettre de pallier les différentes contraintes familiales.

Il doit être établi un statut qui permette ainsi une juste protection pour l'exercice de sa fonction et l'aider en fin de mandat. Ce statut de l'élu entraînera un coût pour la collectivité qui doit être considéré comme le prix à payer pour une démocratie dynamique. Il s'ajoutera à celui existant du financement de la vie politique.

Un véritable statut de l'élu a pour corollaire le non cumul des mandats, qu'il faut mettre en place au niveau même des collectivités. La taille de certaines communes, l'existence de la gestion de celles-ci et les attentes légitimes de nos concitoyens font qu'il est urgent de ne plus permettre le cumul de certaines fonctions d'élu qui rend inefficace le travail de celui-ci.

Ce statut, qui assurerait réellement une protection à l'élu quel qu'il soit, permettra aussi de limiter dans le temps le nombre de mandats et favorisera ainsi une démocratie renouvelée.

A cette démarche nous devons associer aussi la création d'un statut du représentant syndical et du dirigeant d'association, qui sont des piliers du lien social au travers de la démocratie dans l'entreprise pour les uns et de la démocratie de proximité pour les autres. Actuellement la faiblesse de la syndicalisation va de pair avec le manque de protection de la fonction syndicale qui doit être considérée comme un service public à la société. Le représentant syndical doit donc pouvoir exercer son mandat dans la plus grande sérénité et en toute autonomie. De même les associations tissent le lien social avec la société civile, elles sont aussi partenaires de l'État et des collectivités. Elles forment la trame d'une démocratie de proximité. Les associations sont le socle de la démocratie participative, c'est pourquoi il faut proposer que leurs responsables, en particulier les présidents et les trésoriers, puissent bénéficier de facilités en temps de décharge voire d'indemnisation, pour exercer leurs attributions.

C'est dans cet esprit que nous irons vers une démocratie locale, moderne et renouvelée.

## Contributions du PS Quel message breton ?

**Réunis en Convention nationale le samedi 14 juin, les délégués socialistes ont ratifié le vote des adhérents sur la Déclaration de principes et la modification statutaire. Cette phase de pré-congrès étant achevée, le travail est désormais engagé autour des contributions générales et thématiques, qui seront enregistrées lors du Conseil national du 2 juillet et adressées aux adhérents sous forme d'un supplément à l'Hebdo à la mi-juillet. Dans cette perspective, les socialistes bretons sont invités à travailler jusqu'au 25 juin pour le dépôt d'une contribution thématique par le BREIS sur la place des territoires...**

### Bilan de la Convention nationale

Réunis en Convention nationale à Paris le 14 juin, les délégués socialistes ont validé les textes soumis au vote des adhérents le 29 mai. La délégation morbihannaise désignée lors de la Convention était composée de 7 membres : Gwendal Rouillard, Maxime Picard (Vannes), David Buhé (Kervignac), Jean-Philippe Guédas (Baud), Thierry Normand (Vannes), Franck Dagorne (Vannes) et Jérémy Gaultier (Vannes).



générale, il faut que l'un(e) des signataires au moins soit membre titulaire du conseil national. Chaque adhérent peut signer la contribution de son choix et une seule.

Elles seront adressées aux adhérents sous la forme d'un supplément à l'Hebdo des Socialistes du 12 juillet et débattues dans les sections jusqu'en septembre.

### Une contribution du BREIS sur la place des territoires

Le BREIS, union régionale du PS, a rédigé une contribution thématique qui a été adressée aux secrétaires de section pour qu'elle puisse être débattue et amendée par les militants jusqu'au 25 juin. Elle est également disponible sur demande auprès de la Fédération.



Ce texte de 6 pages est intitulé "La Gauche des territoires au

service des Français". Il met en avant la richesse des territoires français et plaide "pour une République des territoires" qui redéfinisse le partenariat entre l'Etat et les collectivités, au service notamment d'un développement durable et solidaire. Les socialistes bretons appellent ainsi à travers ce texte à engager une nouvelle étape de la décentralisation qui garantisse par exemple l'autonomie fiscale des collectivités ou encore l'accès à l'expérimentation. Il s'agit de mettre en place "un nouveau contrat de gouvernance indispensable à la vitalité de la démocratie, à l'efficacité de l'action publique et à la reconnaissance des acteurs et des citoyens."

Les socialistes bretons entendent ainsi faire entendre leur voix et la voix des territoires dans le cadre du Congrès de Reims qui s'engage et de la réflexion de fond qui doit l'accompagner.

Pour déposer une contribution

## Les rendez-vous de la rentrée

**Lorient**  
Fête du Bois du Château

**Samedi 6 septembre**

A partir de 15h00 : Fête au Parc du Bois du Château

19h30 : Interventions politiques et repas

Voir le programme complet en p.2

**8<sup>ème</sup> Université de rentrée sur l'île Berder**

**Samedi 18 octobre**  
sur le thème

**"Europe et territoires"**

## Odette Herviaux interviewée par l'Hebdo des socialistes

Odette Herviaux - Sénatrice et Vice-présidente du Conseil régional, est interviewée dans l'Hebdo des Socialistes, en page 7 du n°494 du 21 juin 2008. Elle y défend le principe pollueur-payeur en tant que chef de file du groupe socialiste au Sénat sur l'examen du projet de loi "Responsabilité environnementale" qui vise à transposer dans le droit français plusieurs directives européennes...

Plus d'infos sur le site internet de notre Sénatrice :

[www.odetteherviaux.fr/](http://www.odetteherviaux.fr/)

## Visite du quartier de Kervenanec

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain de Ménimur, Nicolas Le Quintrec et les élus de la Gauche vannetaise invitent les habitants de ce quartier vannetais, ainsi que les personnes qui souhaiteraient y participer, à les accompagner, **le 8 juillet**, à l'occasion de la visite du quartier de Kervenanec à Lorient, qui vient de vivre une expérience similaire.

Inscription (rapide) par mail : [elus.lagauchevannetaise@voila.fr](mailto:elus.lagauchevannetaise@voila.fr)  
Par courrier : la Gauche Vannetaise - 2 rue du Moulin - 56 000 Vannes.  
Informations : 06 70 90 28 94  
Transport : Départ de la Place des Droits de l'Homme à Ménimur à 16 h (retour vers 20 h)

## Programme de la Fête du Bois du Château

Samedi 6 Septembre à Lorient

A partir de 15h00

Fête au Parc du Bois du Château  
Jeux divers - Casse-croûte - Buvette  
Animation sportive : démonstration d'athlétisme

17h00 : Chorale "Mémoire ouvrière"

19h30 : Maison de quartier du Bois du Château

Interventions politiques suivies de l'apéritif et du repas (Participation 12 euros : uniquement sur inscription auprès d'Henri Scanvic - 30 rue Robert Schumann - 56100 Lorient)

Invitation et bulletin d'inscription seront adressés par courrier à l'ensemble des adhérents courant juillet.

## ACTUALITES

### Education "Restons mobilisés"

**Le Gouvernement Sarkozy et le ministre Darcos se sont attaqués à la réforme de plusieurs volets de l'Education nationale. Le Rappel vous propose un point sur ces dossiers à travers un entretien avec Jacques Brillet - secrétaire départemental du SNUipp.**



**Quelle est la logique qui préside à la réforme actuelle de la politique éducative ?**

Il faut comprendre ce qui se passe dans l'Education nationale au regard de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques). Nous sommes face à une redéfinition, à une diminution du périmètre d'intervention de l'Etat et à une volonté d'externaliser certaines missions vers d'autres niveaux : collectivités territoriales, Caisses d'Allocation Familiale. La question centrale dans ce débat est celle de l'organisation des services publics et de leurs financements. **D'un service public qui fonde le pacte républicain**, (garantie d'un service de qualité et de proximité quel que soit sa situation sociale, son origine géographique...), nous passons à un service public fillet, basique, qui assure un minimum garanti aux personnes les plus en difficulté, pour, au nom de la responsabilisation, faire porter de plus en plus de charges sur les usagers et les collectivités. C'est une conception minimale d'un Etat stratège, qui définit les besoins, les orientations, tout en externalisant les dépenses.

Cela pose en définitive la question, chère au sarkozysme, qui est celle de la fiscalité en France : quelle est la part de la contribution de l'Etat financée par l'impôt et quelle est le niveau de transfert de charges sur les collectivités territoriales ?

Cette redéfinition du périmètre de l'Etat s'applique ainsi à l'ensemble des services publics, jugés trop lourds (de la solidarité, de la santé, de l'éducation, de l'aménagement du territoire, etc), avec la volonté délibérée d'abandonner une part de ses missions.

La question que nous portons en tant qu'organisation syndicale concernant les services publics, c'est "quel est le rôle de l'Etat, quel financement, et comment l'Etat peut-il garantir une redistribution sociale, par le biais des services publics" ? Cela pose le problème de la pertinence des services publics, à la fois en termes d'animation du territoire, d'aménagement du territoire et de maillage territorial.

**Quel est la traduction de ces choix politiques sur le service public de l'Education ?**

Globalement, la rupture profonde repose sur la question de l'éducabilité : aujourd'hui on ne place plus la réussite de tous les élèves au centre du fonctionnement du système éducatif mais on place comme postulat que l'élève doit s'adapter au système.

D'où le débat sur le "trop d'école" : argument de la surcharge d'heures, réduction des options... Il y a pour tout un point fondamental : c'est bien le niveau de formation qui détermine l'insertion professionnelle.

Ensuite, sur la méthode, le gouvernement aborde les questions scolaires avant tout sous le prisme de la diminution des dépenses publiques. Cela se traduit par la mise en place des nouveaux programmes, la réduction des horaires scolaires pour les enfants à l'école élémentaire... Darcos a ainsi pris le prétexte de la réflexion, nécessaire, sur les temps scolaires, pour réduire de 2 heures la durée de l'enseignement. Cela conduit à une réduction de 96 heures, soit un mois de classe chaque année, soit 6 mois en moins du CP au CM2 ! Le débat est là ! On aboutit à un alourdissement des programmes avec une réduction de la durée de l'enseignement, au nom de la meilleure efficacité du système et de la volonté de réduire la difficulté scolaire en l'externalisant... on nage en plein paradoxe.

Un autre point de la politique de Sarkozy depuis qu'il est au pouvoir, est de nier qu'enseigner c'est un métier, qui requiert une culture professionnelle, une formation spécifique... d'où la suppression des IUFM. Il oublie que depuis la création des IUFM, la difficulté scolaire, le taux de redoublement au CP est passé de 12 à 6 %. Maintenant la vraie question c'est "qu'est ce qu'on fait de ces 6%" ?

**Un autre sujet suscite beaucoup de débat, c'est celui de la mise en place du logiciel Base-élèves dans les écoles...**

En effet, ce logiciel est expérimenté depuis 2004 pour recueillir un certain nombre de données sur les élèves, permettant un suivi tout au long de la scolarité. Il a fortement évolué au gré de la mobilisation des parents. Au départ, il comprenait des champs renseignant sur la nationalité de l'enfant, la langue et la culture d'origine, autrement dit des champs que l'on qualifiait "d'ethnicsés"... Ces champs ont été supprimés. Il restait ensuite un certain nombre de champs concernant l'absentéisme scolaire, le signalement aux réseaux d'aides et des champs portant sur la structure familiale, la catégorie socio-professionnelle des parents, etc. Ces champs-là viennent à leur tour d'être retirés par le ministre. Reste aujourd'hui dans Base-élèves tout ce qui relève de l'état civil.

Soulignons que, bien que le logiciel ait été vidé de 75 % de son contenu initial, le discours de l'Education nationale est resté le même, à savoir : "Base-élèves est totalement neutre, il n'a aucune autre finalité que de compter le nombre d'élèves". Or on sait que ce logiciel n'est qu'un sque-

lette dans lequel chaque enfant reçoit un INE (Identifiant National Education). Surtout il est fondé à recevoir quatre autres logiciels dont un qui recollerait les résultats, les performances de l'élève, de son entrée à la sortie du système scolaire. Cela permettrait de publier chaque année le résultat la performance des établissements et des académies.

Pour notre part, nous estimons que l'école est un lieu de relations de confiance où l'élève est un être en devenir. Donc nous refusons de fichier les élèves. La plus grande des libertés à défendre, c'est le droit à l'anonymat : on a le droit de se construire avec ses réussites et ses échecs, sans être enfermé dans son histoire. Bien que cet outil soit présenté aujourd'hui comme anodin, il est de notre responsabilité en tant qu'enseignants, éducateurs, syndicalistes d'imaginer quelles seront ses finalités.

Je ne pense pas que Base-élèves ait une réelle finalité pédagogique ? Par contre il peut être un instrument qui participe de la mise en place de la surveillance sociale, en particulier des "classes sociales dangereuses" ?

**Quelle est la problématique posée pour la scolarisation des enfants de moins de 3 ans ?**

Sur la scolarisation des enfants de 2 ans, on retrouve l'objectif de réduire le temps d'école accordé à chaque élève. En Bretagne, par la mobilisation des parents d'élèves, des élus, des enseignants par le biais des organisations syndicales, à travers notamment le Collectif maternelles en danger, on a mené une vraie bataille d'opinion. Le Recteur d'Académie admet qu'il voulait aboutir à une "harmonisation des taux de scolarisation", mais il admet aussi la très forte demande sociale des familles et donc que les enfants de 2 ans puissent être inscrits dans les écoles.

Maintenant, toute la bataille va s'organiser autour de la capacité d'accueil : on refusera le fait d'accepter l'accueil des 2 ans sans donner des postes à la maternelle. On se battra aussi pour que la maternelle soit efficace. On veut une école, pas de l'élevage en batterie. Il faut donc des ouvertures de classe à la maternelle, parce qu'elle participe directement de la réussite scolaire.

Nous sommes pour qu'un service public de la petite enfance soit mis en place, en inscrivant la place de la maternelle dans la réflexion, à la condition expresse que si la famille fait le choix de la scolarisation, ce choix soit strictement respecté. Ce n'est pas l'un ou l'autre mais l'un et l'autre.

Propos recueillis par Tugdual Gautier

## VIE DES ELUS

### Démocratie & Projets 56

## AG des élus socialistes et républicains

**L'association Démocratie et Projets 56, l'union départementale des élus socialistes et républicains, a tenu son assemblée générale à Baud, dimanche 8 juin sous la présidence de Paul Paboeuf - maire de Questembert, et en présence d'Odette Herviaux - sénatrice, de Gwendal Rouillard, Premier secrétaire fédéral et d'une cinquantaine d'élus(e)s.**



*le porte-parole de nos revendications... et on sait que le député de la majorité gouvernementale soutient la politique du gouvernement qui a conduit à une détérioration sans précédent de nos moyens alors qu'on nous impose de plus en plus de charges."*

Après avoir fait le bilan de l'année passée, marquée par une progression nette des voix de gauche et des succès remarquables comme la victoire de Béatrice Le Marre à Ploërmel, l'association a précisé sa position avant le congrès départemental des maires du Morbihan. **"Nous ne sommes pas en position de disputer la présidence de l'association à la droite. Nous ne présenterons donc pas de candidat et nous ne donnerons pas de consigne de vote. Cependant, nous émettons des réserves majeures sur la candidature de Jacques Le Nay. Le président de l'association des maires doit être**

Le député Le Nay n'a rien dit pour défendre la scolarisation des enfants dès moins de 3 ans. Il approuve sans réserve les discours des ministres qui accusent les collectivités locales d'être responsables de l'accroissement de la dette et donc du déficit des comptes de la nation. Il n'a rien à dire, semble-t-il sur la politique de santé qui conduit à terme à la fermeture des hôpitaux de proximité.

D'autre part, on voit bien comment l'UMP tente de mettre la main sur tous les pouvoirs départementaux, pour contrer la gauche, mais aussi pour écraser ce qui peut rester de la

droite modérée, dans la tradition démocrate chrétienne.

D'autre part, l'association s'est donné des objectifs pour l'année : développer son réseau de soutien, organiser le partage d'expérience et de savoir-faire entre les élus expérimentés et les nouveaux et améliorer la communication transverse.

#### **Congrès des Maires : Jacques Le Nay succède à Henri Le Breton**

Réunie en congrès départemental à Guer le samedi 14 juin, l'Association des Maires du Morbihan a élu Jacques Le Nay - Maire de Plouay, à la présidence de l'association par 64,31% des voix (241 votants). Michel Guégan - Maire de La Chapelle Caro, a quant à lui obtenu 23,65% et Gérard Perron - Maire d'Hennebont, candidat surprise de cette investiture, a obtenu 11,20%.

## **MJS** Mouvement des Jeunes socialistes du Morbihan

### Franchises médicales : remise en cause d'un accès équitable et moral aux soins

**Depuis le 1er janvier 2008, les nouvelles franchises, appliquées sur les médicaments, les actes paramédicaux, les transports sanitaires, ont un plafond annuel de 50 euros. Elles s'ajoutent aux 50 euros sur la participation forfaitaire de un euro sur les actes de consultation et d'analyse médicale appliquée depuis janvier 2005.**

Présentées par le gouvernement comme source de financement pour "les plans d'action de la maladie d'Alzheimer, des soins palliatifs, ou encore du cancer", ces franchises médicales ne sont en réalité qu'un moyen de réguler l'équilibre de la sécu. Malgré l'exonération des femmes enceintes, enfants et bénéficiaires de la CMU, **cette loi met en danger la vie des malades** : les plus démunis, non concernés par cette exonération, sont en grande difficulté pour se soigner. **Les personnes en longue maladie** (cancer, VIH, diabète...), **non exonérées**, sont elles aussi les premières victimes. En l'espace de quelques semaines, elles atteignent le plafond des franchises médicales cumulées.

Contrairement au dire du gouver-

nement, ce **plafond n'est pas raisonnable**. L'accès à la santé devient du luxe. D'autre part, le patient ne **choisit pas d'être malade**. Quand une personne apprend qu'elle est atteinte d'une maladie grave, ça lui tombe dessus sans qu'elle n'ait rien demandé. A ce problème financier, s'ajoute un **second, lui moral**.

Concrètement, pour un patient atteint d'une maladie lourde, il est **culpabilisant et vexant** de payer ces franchises. Il se **sent fautif d'avoir besoin de tant de prestations médicales, montré du doigt et coupable d'être malade**. Celui-ci ne prend pas un taxi-ambulance par plaisir pour se rendre à l'hôpital. Il trouve cela bien au contraire humiliant. De plus, il ne fait pas appel aux prestations médicales à

son domicile par lubie : seulement il n'est pas en état de faire autrement. A chaque franchise dûe, on lui rappelle sa maladie. De plus, c'est **se moquer des gens de dire que cette méthode est la seule solution**. Le coût des examens médicaux et des médicaments très spécifiques, utilisés pour les pathologies graves et/ou rares, est extrêmement élevé. La somme onéreuse, pour une personne, de 100 euros devient véritablement négligeable au vu des dépenses réelles de la santé.

A travers cette loi, **la médecine a deux vitesses évolue et franchit un cap d'immoralité**.

**Fanny Falguéro - Lorient**

### Hôpital de Carhaix : Jean-Yves Le Drian écrit au Premier ministre

Par un courrier en date du 16 juin, Jean-Yves Le Drian a saisi le Premier ministre François Fillon sur la situation du Centre hospitalier de Carhaix et la menace de fermeture de ses services de chirurgie et de gynécologie-obstétrique.

Il a expliqué que **"les décisions de l'ARH Bretagne (Agence régionale d'hospitalisation) fin mai n'ont pas laissé le temps aux acteurs locaux d'explorer les voies de coopération avec les établissements les plus proches, et qu'elles suscitent une très large réprobation de la population, à l'échelle du pays du Centre Ouest Bretagne, mais aussi de la quasi-totalité des élus de ce Pays de toutes tendances politiques."**

Le Président de la Région Bretagne a pour sa part réaffirmé son souhait de voir le maintien d'un Centre Hospitalier actif en Centre Ouest Bretagne.

Déplorant les méthodes de l'ARH sur ce dossier (voir intervention de Gildas Dréan devant l'ARH dans le dernier numéro du Rappel), il a demandé au Premier ministre la nomination d'un médiateur pour permettre de reprendre le dialogue interrompu entre les différents acteurs concernés.

### La section de Lorient mobilisée pour le maintien de l'hôpital de Carhaix



A l'appel des syndicats et partis de gauche, un rassemblement a eu lieu jeudi 12 juin devant la sous-préfecture de Lorient, en faveur du maintien de l'hôpital de Carhaix. La section de Lorient s'est mobilisée à cette occasion, pour lutter contre le démantèlement des services publics, en particulier dans les zones rurales déjà fragilisées. Lors de ce rassemblement, Christian Troadec, Maire de Carhaix, a fait le déplacement à Lorient pour remercier les partisans de gauche de leur soutien, en particulier les militants socialistes (photo). A l'issue du rassemblement, une délégation a été reçue en sous-préfecture. Jean Paul Rocher représentait la section de Lorient.

# Agenda

## Premier secrétaire fédéral

Mardi 24 juin - Ploemeur  
Réunion avec la section

Mercredi 2 juillet - Paris  
Conseil national du PS

Jeudi 3 juillet - Lorient  
Conseil municipal

Vendredi 4 juillet - La Roche B./Muzillac  
Réunion avec la section

# Actualité

## France, ton service public fout le camp !

Nicolas Sarkozy continue et amplifie sa politique de démantèlement du service public et l'on se demande ce qui va bien rester, dans bons nombres de nos villes, après que ce digne émule d'Attila soit passé.

On connaissait déjà la casse dans le service public avec la suppression des postes, recette des impôts, agence de la Banque de France, suppression des postes à l'Education Nationale, hôpitaux et autres, voilà maintenant la fermeture des casernes et autres bases aériennes qui va en rajouter dans la politique de démantèlement du territoire.

On comprend, à juste titre, les réactions violentes des habitants des communes concernées, tels nos amis Carhaisiens qui se rebellent contre un pouvoir qui reste sourd aux revendications de sa population.

Les électeurs qui ont permis à Nicolas Sarkozy de se hisser sur la plus haute marche de l'Etat ne pensaient sans doute pas, hormis les plus nantis d'entre-eux, qu'ils élisaient le fossoyeur en chef du service public dans notre pays. C'est un esprit de petit boutiquier qui règne à l'Elysée et à Matignon, qui ne raisonnent qu'économie pour le tout un chacun et largesse pour l'élite qui se partage les parts du gâteau. Il ne va bientôt rester que l'Elysée et ses services à bénéficier de l'augmentation de leur budget et là le Président n'est pas avare.

Devant cette situation dramatique pour bon nombre de nos concitoyens, nous pourrions penser que l'esprit de révolte serait plus présent. Certes il ne se passe pas un jour sans qu'une corporation soit dans la rue pour revendiquer en exprimant leur ras-le-bol devant la dégradation de leur situation économique, mais Nicolas Sarkozy et son gouvernement n'en ont cure, ils feront le bonheur des Français même contre leur gré.

Certes leur vision du bonheur pourrait passer plutôt pour une version sadomasochiste du genre "je t'aime moi non plus" et l'on comprend aisément que la plupart de nos compatriotes soient résolument opposés à cette forme de bonheur imposé. Comme nous comprenons la réaction de nos amis Irlandais qui ont rejeté le texte du Traité européen qui est, lui aussi, sensé faire le bonheur des Européens sans leur avis.

Il est plus que temps que les élites qui nous gouvernent se rendent compte du profond rejet que leurs politiques inspirent aux populations de notre continent. Oui à l'Europe sociale, mais pas à seulement celle des marchands.

Le Cormoran

# VIE MUNICIPALE

## Inzinzac-Lochrist :

### "Une fidélité sans faille au Parti socialiste"

**Dans la continuité des entretiens engagés par le Rappel avec les maires socialistes du Morbihan, nous vous proposons dans ce numéro une rencontre avec Jean-Pierre Bageot - Maire d'Inzinzac-Lochrist et Vice-président de Cap l'Orient.**



**Quel bilan dresses-tu de la campagne municipale à Inzinzac-Lochrist ?**

Inzinzac-Lochrist marque une **fidélité sans faille au Parti socialiste**. Depuis 1945, les habitants de cette commune ont confié sans discontinuer leur suffrage aux équipes de gauche menées par des socialistes : François Giovannelli, Jean Giovannelli et moi-même. Nous sommes vraisemblablement la seule commune de plus de 3500 habitants dans ce cas. L'intérêt n'est pas dans la performance, mais dans l'analyse d'un vote qui, malgré les bouleversements qu'a connus notre commune, défend toujours les mêmes valeurs de solidarité et de justice sociale. Des bouleversements, Inzinzac-Lochrist, depuis 60 ans, en a connu, mais pour en rester au dernier mandat, le quartier de La Montagne et le centre de Lochrist ont complètement changé de visage et cela s'est traduit dans les urnes par des scores très favorables : + 60 %. A contrario d'Inzinzac et de Penquesten, qui n'ont pas bénéficié d'aménagement de cette importance, se sont sentis un peu lésés, ce qui a conduit par rapport à 2001 à une baisse de - 4 % sur Penquesten et - 13 % sur Inzinzac. Il nous faudra évidemment en tenir compte.

### Quels sont les principaux projets de la mandature ?

Notre politique comprend une double ambition : continuer l'aménagement de la commune et donner à notre action une dimension encore plus sociale, plus écologique, plus citoyenne.

Cela se traduit par :

- 3 opérations d'aménagement sur Inzinzac, Penquesten et dans la zone des Forges (création d'un éco quartier) ;
- l'intégration des problématiques de développement durable dans toutes nos actions ;
- la création de conseils de quartiers sur 4 secteurs de la commune, ce qui représente un formidable pari pour une commune de notre importance ;
- un projet sport qui couvrira toute la durée du mandat avec des investissements : réalisation d'une plaine de jeux (terrains de foot équipés en vestiaires et éclairage), rénovation du Mané-Braz, réhabilitation de la base nautique et promotion du canoë-kayak, avec des actions pour tous les sports (soutien à l'encadrement des clubs et aide au bénévolat : juridique, conseil, formation), programme d'équipements conçus selon des critères écologiques (économies d'eau, d'énergie).
- le soutien sans faille au projet de désenclavement de notre commune

Lors du précédent mandat, notre commune a engagé près de 10 millions d'euros (centre ville, salle du Trio, barrage contre les inondations) sans augmenter sa dette ni toucher à ses taux de fiscalité locale. Aujourd'hui, la politique gouvernementale met en péril le dynamisme et l'efficacité des communes, néanmoins, la nouvelle équipe entend bien, malgré son programme à venir, continuer à se désendetter et conserver une attitude de modération fiscale.

**Tu es également vice-président de Cap l'Orient en charge de la Politique de l'eau et Président du SAGE Blavet. Quels sont les enjeux de l'intercommunalité sur cette ressource ?**

Cap l'Orient est certainement une des communautés d'agglomérations les plus en pointe sur les problématiques environnementales. Pour ce nouveau mandat, la communauté d'agglomération franchit une nouvelle étape en créant une nouvelle compétence : la politique de l'eau.

Réceptacle de 4 bassins versants : la Laïta, le Scorff, le Blavet et la Ria d'Etel, le pays de Lorient s'est construit autour de la rade et de ses vallées. Les défis sont nombreux : qualité de l'eau, qualité des milieux, gestion de la ressource.

### Qualité de l'eau et des milieux

Après avoir réalisé l'inventaire des zones humides sur l'ensemble de son territoire, Cap l'Orient engage une réflexion avec les communes et les acteurs de bassins pour la gestion de ces zones humides.

### Gestion de la ressource

A l'instar de ce qui a été fait sur la ville de Lorient, Cap l'Orient soutiendra les campagnes d'économies d'eau en direction des particuliers, des écoles et des communes.

Le rôle de Cap l'Orient n'est pas de se substituer aux structures de bassins existants mais d'aider les communes à mettre en œuvre les préconisations des SAGES ou syndicats mixtes de bassin.

Le pays de Lorient, bassin de vie de plus de 200 000 habitants, a vraisemblablement son mot à dire sur la gestion de la ressource de ces deux principaux bassins : Blavet et Scorff. La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) nous impose (pour la bonne cause) un bon état écologique et chimique de l'eau et des milieux aquatiques d'ici 2015. Tous les acteurs se mobilisent pour y parvenir. En prenant la compétence "eau", Cap l'Orient prend toute sa place dans cette bataille.

Abonnez-vous au Rappel du Morbihan !

Coupon à renvoyer à la Fédération du Parti socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Abonnement pour 1 an : 20 €

## Le Rappel

du Morbihan

Propriété de la Fédération du Parti Socialiste du Morbihan

Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■ Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédacteur en chef : Tugdual Gautier ■

Rédaction, composition : 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient ■ Tél. : 02 97 84 84 55 ■

Télécopie : 02 97 84 82 14 ■ Courriel : lerappel@morbihan.wanadoo.fr ■ ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 0610 P11474 ■ Impression : IBB - Espace Beaufort - BP 15 - 56701 Hennebont cedex ■

### Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste

Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55

Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fede56@parti-socialiste.fr

Site Internet : www.ps56.fr